



QUEL RÔLE POUR LE FMI APRÈS LE SOMMET DU G 20?



**Isabelle Mateos
y Lago**

Conseillère, chef de
l'unité de stratégie
FMI



Rodolphe Blavy

Économiste, unité de
stratégie
FMI

Les membres du G 20 ont manifesté leur soutien au rôle important joué par le FMI dans la gestion des crises et la réforme de l'architecture financière internationale. Ils se sont également engagés à fournir à l'institution les moyens suffisants.

INTERVIEW

Devant la gravité de la crise économique et financière, des mesures exceptionnelles ont été prises par les dirigeants du monde entier. Le Fonds monétaire international (FMI) a été prompt à réagir, notamment en mobilisant des prêts de grande envergure en faveur des pays vulnérables et en intensifiant ses travaux de surveillance macroéconomico-financière. Réunis le 15 novembre 2008 à l'occasion du Sommet sur les marchés financiers et l'économie mondiale, les dirigeants du G 20 ont exprimé leur profonde détermination à renforcer la coopération internationale, s'appuyant notamment sur un plan d'action pour une reprise durable.

■ Quels sont les principes validés lors du sommet du G 20 du 15 novembre 2008?

ISABELLE MATEOS Y LAGO. Ce sommet du G 20 a marqué une étape décisive dans la définition d'une riposte concertée à la crise, réaffirmant l'importance de la coopération internationale dans une conjoncture extrêmement difficile. Les membres du G 20 ont préconisé des mesures immédiates, mais aussi une réponse à plus long terme pour stabiliser le système financier, relancer la demande, aider les pays émergents et en développement directement affectés, et renforcer l'architecture financière internationale.

Le plan d'action qui accompagne la déclaration du G 20 souligne, avec des principes clairs et des objectifs précis à l'intention des ministres des Finances, la nécessité de joindre l'action à la parole.

■ Quel rôle va jouer le FMI dans ce cadre ?

I. M. L. Après une période d'interrogations quant au rôle et à la pertinence du FMI, la récente crise offre un rappel que le FMI a des rôles très importants à jouer : non seulement celui de "pompier", qui lui est traditionnellement dévolu, mais aussi celui d'"architecte". Fort de sa dimension quasi universelle, de son expertise macroéconomico-financière et son rôle de médiateur international, le FMI occupe une place exceptionnelle qui en fait un acteur de premier plan dans la réforme de l'architecture financière internationale. Il offre à ses pays membres des mécanismes de consultation et de concertation et les aide à conjuguer leurs efforts dans un cadre unifié propre à sauvegarder la stabilité macroéconomique et financière mondiale. Rien de surprenant donc à ce que les membres du G 20 aient souligné, comme l'a rappelé Dominique Strauss-Kahn, directeur général du FMI, le "rôle fondamental du FMI comme instrument de résolution des crises et comme générateur d'idées". Dans ce cadre, notre institution contribue directement aux différents axes du plan d'action défini par les membres du G 20, mettant à profit le programme de travail entériné par son propre conseil d'administration.

■ Comment s'organise la réflexion du G 20 ?

RODOLPHE BLAVY. Quatre groupes de travail, principalement composés de hauts responsables des pays membres du G 20, se sont mis à pied d'œuvre pour faire avancer ce programme durant les trois mois à venir. Ils couvrent :

- la promotion d'une réglementation saine et le renforcement de la transparence en insistant sur les règles de comptabilité et d'information, le contrôle prudentiel et la gestion des risques ;
- la coopération internationale et la promotion de l'intégrité des marchés financiers en mettant l'accent sur la réglementation et le contrôle des institutions financières, des marchés financiers et des flux internationaux de capitaux ;
- la réforme du FMI et notamment le rôle et la gouvernance de l'institution, sa capacité financière, ses instruments de prêt et ses activités de surveillance ;
- la réforme de la Banque mondiale et des banques multilatérales de développement, avec une approche similaire.

Le FMI participe aux travaux des quatre groupes.

« La stratégie du FMI préconise précisément une réponse globale à la crise, une démarche qui aille au-delà de la gestion immédiate pour renforcer de façon durable le système financier international. »

■ Quelles fonctions échoient au Fonds aujourd'hui ?

I. M. L. De manière immédiate, le plan d'action reconnaît au FMI un rôle de premier plan pour tirer les enseignements de la crise et formuler des recommandations sur les politiques à adopter, tant pour surmonter les turbulences actuelles que pour répondre aux défis à plus long terme. Le FMI s'acquittera de cette tâche d'ici mars. S'agissant de la stabilité financière, le FMI préconise une démarche globale, centrée sur la mobilisation de liquidité, la recapitalisation des institutions financières et la prise en charge des actifs douteux. Avec la Banque mondiale et les organismes internationaux de normalisation, il s'emploie à définir des propositions pour améliorer le cadre réglementaire, réfléchissant en particulier au problème de procyclicité de la réglementation et à la compatibilité des régimes réglementaires nationaux dans un système financier mondialisé.

R. B. : Toujours pour redynamiser une croissance en perte de vitesse, le FMI appelle à un plan de relance budgétaire coordonné à l'échelle mondiale. Il offre son expertise aux pays membres pour évaluer, au niveau national, la faisabilité et les modalités optimales d'une relance budgétaire, pour maximiser son impact tout en assurant la viabilité budgétaire à moyen terme. Le FMI va également assurer le suivi de ces mesures et de leur impact au plan mondial.

■ Quel est à plus long terme le rôle du FMI ?

I. M. L. La stratégie du FMI préconise précisément une réponse globale à la crise, une démarche qui aille au-delà de la gestion immédiate pour renforcer de façon durable le système financier international.

R. B. Il est clair qu'à court terme la priorité absolue est de réussir à gérer la crise : il faut que nos pays membres sachent qu'ils peuvent compter sur le FMI quand ils ont besoin de lui. Face à la dégradation de la conjoncture économique, le FMI apporte à la fois concours financiers et conseils de politique économique aux pays accablés par la crise financière. Une nouvelle facilité de liquidité à court terme a été mise en place, qui permettra de décaisser rapidement des financements au profit de pays dotés de solides politiques économiques qui se trouvent confrontés à des problèmes de liquidité temporaires sur les marchés mondiaux des capitaux. Faisant face à une crise d'une ampleur sans précédent, les pays membres sont par ailleurs de plus en plus nombreux à faire appel à l'assistance financière du FMI : près de 45 milliards de dollars de nouveaux prêts ont été approuvés en un temps record en faveur de la Biélorussie, de la Hongrie, de l'Islande, de la Lettonie,



du Pakistan et de l'Ukraine, et d'autres sont en cours de négociation. Dans ces programmes, le FMI accorde une attention particulière à ce que sa "conditionnalité" soit ciblée sur les actions prioritaires pour résorber de la crise, tout en veillant à ce que les populations vulnérables soit correctement protégées.

■ Mise à part l'aide financière, comment se manifeste l'action du Fonds monétaire international ?

I. M. L. Un autre volet essentiel est le renforcement des activités de surveillance macroéconomique, avec une grande importance donnée aux systèmes d'alerte et aux liens macroéconomico-financiers. Ceci est conforme aux priorités de surveillance pour 2008-2011 entérinées par le Comité monétaire et financier international à sa réunion de l'automne 2008 :

- dissiper les tensions sur les marchés financiers, renforcer le système financier mondial ;
- gérer l'ajustement aux fluctuations brutales des cours des matières premières ;
- promouvoir une réduction ordonnée des déséquilibres mondiaux.

Au plan opérationnel, cela signifie qu'il faut accorder une plus grande attention à l'évaluation des risques, intensifier la surveillance du secteur financier et analyser ses liens avec le secteur réel, privilégier davantage la perspective multilatérale et analyser les risques liés au taux de change et à la stabilité externe.

Ces derniers temps, le FMI a particulièrement intensifié ses efforts en matière de systèmes d'alerte (*early warnings*), notamment en étendant ses activités de diagnostic des vulnérabilités à tous les pays d'importance systémique. Le G 20 a d'ailleurs demandé à ce que le FMI et le Forum de stabilité financière [1] coordonnent leurs efforts pour mener périodiquement des exercices d'alerte conjoints à l'échelle internationale dont les conclusions seront transmises directement aux principaux décideurs.

Par ailleurs, le FMI a entrepris de revoir en profondeur le Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), qu'il réalise conjointement avec la Banque mondiale, pour examiner les systèmes financiers et les politiques financières des pays membres. L'objectif est de lui appliquer les enseignements tirés de la crise et de l'évolution de l'architecture financière mondiale. Tous les pays membres du G-20 se sont engagés à les soumettre à une évaluation dans le cadre de ce programme, ce qui en dit long sur l'intérêt qu'ils y attachent.

[1] Le Forum de stabilité financière rassemble les hauts représentants des autorités financières de 12 pays, pour l'essentiel industrialisés, et de diverses institutions financières et instances réglementaires

R. B. Il importe de rappeler que ces changements s'inscrivent dans une logique plus large de réforme de la gouvernance mondiale. Cette réforme est fondamentale pour améliorer le fonctionnement du système financier international et est appelée à avoir d'importantes conséquences pour le FMI.

■ Quelles seront ces conséquences ?

R. B. Le G 20 s'est engagé à faire en sorte que les institutions financières internationales reflètent davantage l'évolution du poids de chaque pays dans l'économie mondiale – mais aussi au delà. De son côté, le FMI a entrepris de revoir l'ensemble de son dispositif de prêt pour l'adapter aux besoins des pays membres à mesure qu'ils évoluent. Durant les semaines à venir, le conseil d'administration examinera notamment les coûts et les modalités des prêts ainsi que les possibilités de moderniser et de simplifier les instruments et leur "conditionnalité".

■ Que pensez-vous de la proposition de Gordon Brown de faire du FMI une "Banque centrale mondiale" dotée de moyens financiers renforcés ?

I. M. L. Le Premier ministre du Royaume-Uni a été l'un des premiers dirigeants à soulever la question des moyens financiers du FMI devant l'ampleur de la crise actuelle et l'inversion de l'effet de levier (*le deleveraging*) à l'œuvre à l'échelle internationale. Le FMI dispose, certes, d'une ample marge de manœuvre – 250 milliards de dollars "prêtables" au début de la crise – mais la question est tout à fait pertinente. De fait, le G 20 a demandé que soit évaluée l'adéquation du niveau des ressources du FMI aux besoins potentiels. Ce travail fait partie de nos priorités à court terme et le FMI se réjouit de l'engagement du G 20 à fournir les ressources suffisantes. Il convient à cet égard de saluer la décision du Japon de prêter 100 milliards de dollars au FMI. Il faudra sans doute faire davantage si la conjoncture économique mondiale se détériore – Dominique Strauss-Kahn a évoqué un éventuel doublement des ressources du FMI à 500 milliards de dollars. Ce sont là des questions que nous entendons examiner avec les pays membres dans les plus brefs délais.

Dans la perspective d'une plus vaste redéfinition de l'architecture financière mondiale, d'autres idées ont été avancées, dont la proposition initiale de Keynes de faire du FMI une sorte de "Banque centrale mondiale". Cela n'est pas actuellement à l'ordre du jour et signifierait une refonte plus fondamentale de l'architecture internationale, exigeant notamment des ressources beaucoup plus vastes.

« Le G 20 s'est engagé à faire en sorte que les institutions financières internationales reflètent davantage l'évolution du poids de chaque pays dans l'économie mondiale »

■ **Comment, selon vous, peut-on intégrer les pays émergents dans ce système mondial de régulation ?**

R. B. Le sommet du G 20 est un bon exemple. Il a rassemblé des dirigeants des pays industrialisés et des pays émergents et souligné que “les pays émergents et les pays en développement, dont les pays les plus pauvres, doivent bénéficier d’une voix et d’une représentation plus fortes”. Chacun des quatre groupes de travail qui ont été mis en place est coprésidé par un représentant d’un pays industrialisé et un représentant d’un pays émergent. Qui plus est, tant le souci d’inclusion est fort, ces groupes comprennent également des représentants des pays non-membres du G 20 et, notamment, des pays à faible revenu. De manière plus générale, le plan d’action du G 20 appelle d’urgence un élargissement du FSF et des organismes internationaux de normalisation pour que les pays émergents y soient davantage représentés.

I. M. L. Les réformes de la gouvernance du FMI vont dans le même sens, celui d’une voix et d’une représentation plus fortes des pays émergents et en développement dans le processus décisionnel. Suite à la décision de 2006 d’ajuster les quotes-parts relatives qui déterminent les pourcentages de voix attribués,

le Conseil des gouverneurs du FMI a approuvé une résolution qui prévoit d’adapter progressivement le pourcentage de voix des pays membres à l’évolution de leur poids respectif dans l’économie mondiale. Cette réforme doit être ratifiée par les pays membres et d’autres mesures suivront. La réforme de la gouvernance du FMI passe également par l’amélioration de son cadre décisionnel pour permettre à l’institution de s’acquitter de son mandat de manière plus efficace. C’est ainsi qu’en septembre 2008 Dominique Strauss-Kahn a mis sur pied un comité de personnalités éminentes, présidé par Trevor Manuel, ministre des Finances de l’Afrique du Sud. Ce comité est chargé de dresser un bilan du modèle actuel de prise de décision et de formuler des recommandations d’ici à fin mars. Celles-ci contribueront également au travail de réflexion du G-20.

Parvenir à mieux intégrer les pays émergents aux processus décisionnels est essentiel à la pertinence de l’institution à l’avenir. Sans cette intégration, une part croissante des pays membres – et de l’économie mondiale – risque de se sentir hors jeu. Le résultat ? Une perte d’influence et de la légitimité de l’action du FMI, qui mènerait l’institution à la dérive. Il faut clairement éviter cela. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

A LIRE

■ **“Bâle II – Transposition en France”**

Antoine Sardi, Editions AFGES, janvier 2009.

■ **“Les 100 mots de la crise financière internationale”**

Bertrand Jacquillat et Louis Levy-Garboua, PUF, janvier 2009.

NOS PUBLICATIONS SUR LE SUJET

■ **“Gestion et contrôle des risques bancaires : l’apport des IFRS et de Bâle II”**

Pascal Dumontier, Denis Dupré et Cyril Martin, Revue Banque Edition, décembre 2008.

■ **Focus “Supervision financière”**

Revue Banque n°705, septembre 2008.

■ **“Autorités des marchés financiers et Commission bancaire : pouvoirs de sanction et recours”**

Emmanuelle Bouretz et Jean-Louis Emery, Revue Banque Edition, juin 2008.

■ **Dossier “Supervision bancaire européenne : 27 sensibilités à accorder”**

Revue Banque n°702, mai 2008.

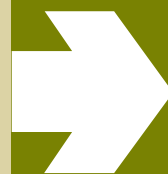
■ **Dossier “La supervision des assurances”**

Banque Stratégie n°259, mai 2008.

A CONSULTER

■ **“Réforme du système financier mondial : Analyses et propositions de l’AMAFI”, réf. AMAFI / 08-51, novembre 2008. Disponible sur www.amafi.fr**

■ **“Rapport de la mission de réflexion et de propositions sur l’organisation et le fonctionnement de la supervision des activités financières”, établi par Bruno Deletré, inspecteur des Finances. Disponible sur le site www.minefe.gouv.fr**



À voir aussi :
Banque Stratégie
n° 267 à paraître
en février 2009.